

Demeter France
7, rue Edouard Richard
F- 68000 COLMAR

Tél. 03 89 41 43 95
Fax 03 89 41 49 51

www.demeter.fr
contact@demeter.fr

CERTIFICAT 2020

Le présent document atteste que l'entreprise :

S.A.R.L. LOU PRUNEL

Lieu dit Feumouillade Sud
47300 BIAS

est sous contrat avec **l'Association Demeter France** et respecte les cahiers des charges de Demeter France pour l'élaboration et la commercialisation de produits demeter.

A ce titre, les produits suivants bénéficient de la marque **Demeter** :

Pruneaux d'Agen

Colmar, le 26/08/2020

Pour ordre du Comité de certification,
La responsable de certification,
Hélène Moquet



Le présent document est la propriété de Demeter France.

Il doit être restitué sur simple demande.

Il est valable jusqu'au 30-06-2022.



✉ : 7 rue Edouard Richard - F 68000 COLMAR

☎ : 03 89 41 43 95 / 📠 : 03 89 41 49 51

CONCLUSIONS DE CERTIFICATION SUITE AU CONTROLE 2020

Ce document doit être présenté lors du contrôle Demeter

S.A.R.L. LOU PRUNEL

Alain BRUGALIERES

Lieu dit Feumouillade Sud

47300 BIAS

Nous vous remercions de pratiquer l'agriculture biodynamique et de vous être engagé auprès de l'association Demeter pour la certification de votre domaine.

Conclusions de certification

Aucune non-conformité observée.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.

Colmar, le 26/08/2020

Pour ordre du Comité de certification,
La responsable de certification,
Hélène Moquet



✉ : 7 rue Edouard Richard
68000 COLMAR

☎ : 03 89 41 43 95

☎ : 03 89 41 49 51

contact@demeter.fr

Objet : Certification Demeter 2020

Madame, Monsieur,

Suite au contrôle Demeter 2020 et à l'évaluation du dossier, je vous prie de trouver ci-joint le **Certificat Demeter 2020**.

Il est valable jusqu'au **30 juin 2022**.

Seuls les produits listés sur le certificat peuvent être identifiés avec une référence à la marque Demeter.

Ce certificat est accompagné des **Conclusions de certification**. Ce document recense les non-conformités relevées lors du contrôle et les mesures à appliquer. Veuillez faire parvenir à Demeter les justificatifs de mise en conformité dans les délais indiqués, s'il y a lieu. En tous les cas, l'application de ces actions sera contrôlée par l'auditeur lors du contrôle 2020.

En cas de désaccord avec les conclusions de certification, vous disposez d'un délai de 15 jours ouvrables à réception de ce courrier pour adresser un recours à l'attention du Comité de certification. L'émission d'un recours n'a pas de valeur suspensive sur les conclusions de certification.

Ces documents sont à conserver et à présenter à l'auditeur lors du prochain contrôle.

Il est possible d'ajouter un produit à votre certificat entre deux contrôles sur simple demande. Pour cela, je vous invite à prendre contact avec moi, je vous indiquerai les pièces à fournir.

Nous vous remercions pour votre engagement auprès de Demeter France.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.

Charlyne HARTWEG
Chargée de certification
c.hartweg@demeter.fr
07 82 60 61 75